

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

*L'accueil de la petite enfance de la Ville de Chaumont y fait l'objet d'une implication particulière : au-delà du service Fondamental permettant aux Familles de concilier chaque jour leur vie Familiale et professionnelle, ce qui se joue à l'intérieur même des structures va impacter les compétences et le bien-être des enfants du territoire tout au long de leur existence.*

*Un projet d'établissement en cours de refonte fixe des objectifs forts : travailler sur les fonctions exécutives primordiales du jeune enfant, accompagner et enrichir une construction joyeuse de la citoyenneté, accompagner la parentalité, promouvoir la santé,...*

*D'importants moyens sont donnés à la Formation notamment, les projets pédagogiques sont encouragés, des spécialistes extérieurs (psychologue, psychomotricienne) interviennent auprès des Familles et des équipes, le réseau des partenaires s'étoffe...pour un accueil bien-traitant répondant aux principes d'accessibilité à tous et de mixité sociale.*

*Pour porter ces valeurs en accord avec les pratiques quotidiennes, dans un cadre de travail qui offre de l'espace pour la prise d'initiative et privilégie le perfectionnement, avec une volonté d'accorder une place importante à l'échange et à une communication respectueuse et ouverte.*

**L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont**, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

## **Accompagnant en santé du jeune enfant (F/H)**

**(Catégorie A – Filière médico-sociale)**

**Lieu d'affectation : Chaumont**

**(Activité à hauteur de 100% pour la Ville de Chaumont)**

Au sein du Pôle Education, Jeunesse, Famille et sous l'autorité du Directeur de la Petite Enfance (DPE), vous aurez pour principales missions, au sein de chaque établissement :

- d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique et de veiller à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil inclusif,
- d'apporter votre concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement,
- pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, d'aider et d'accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré avec le médecin traitant de l'enfant, le référent santé et accueil inclusif en accord avec sa famille,
- d'assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels (initiation de parcours de formation dont formations en « intra », temps d'analyse de pratiques,...) notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et de veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions (identifier des thèmes de mini conférences destinées aux parents et les animer),
- de contribuer dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L.226-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, en coordination avec le directeur de l'établissement au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations,
- de contribuer en concertation avec les directeurs des établissements et le Médecin Référent Santé à la mise à jour des protocoles médicaux annexés au règlement de fonctionnement prévu au II de l'article R.2324-30 du Code de la Santé Publique et de veiller à leur présentation et à la bonne compréhension par les équipes,
- de procéder selon la réglementation à un examen de l'enfant afin d'envisager si besoin à une orientation médicale,
- de développer le partenariat nécessaire et de constituer un réseau (Service Social, PMI, équipes éducatives, CAMSP, médecine scolaire, MDPH,...).

Ces actions seront menées dans le souci d'une uniformisation et coordination des procédures et des actions de structures municipales. L'intervenant sera à même de développer une vision globale de la santé du jeune enfant sur le territoire.

### Activités secondaires :

- mises à disposition possible du Référent Santé au profit de micro-crèches du territoire de l'Agglomération de Chaumont (mutualisation),
- en cas d'absence prolongée du directeur d'une structure, éventuelle réaffectation temporaire et pour partie en renfort de direction.

### **Profil :**

**Vous êtes titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier(ère) puériculteur** et, vous avez de parfaites connaissances théoriques et pratiques en pédiatrie.

Vous avez le sens du travail en équipe et la capacité de coordination d'un groupe autour de projets liés à la santé.

Vous possédez de réelles qualités d'observation, d'écoute et dialogue.

Vous êtes méthodique et d'une grande disponibilité.

**Poste à temps non complet (60% minimum – complément de missions à étudier) à pourvoir immédiatement.**

**Poste à horaires variables selon règlement intérieur du temps de travail en vigueur et besoins de la Direction.**

**Recrutement en catégorie A de La Fonction Publique Territoriale.**

**Rémunération selon profil et expérience.**

**Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance (participation employeur mensuelle de 7 euros), etc., ...**

**Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 31 juillet 2025 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à [ycaput@agglo-chaumont.fr](mailto:ycaput@agglo-chaumont.fr)**

**Renseignements : Monsieur Jean-François BOISSON, Directeur de La Petite Enfance, au 06.45.96.67.76 ou par mail à [jboisson@agglo-chaumont.fr](mailto:jboisson@agglo-chaumont.fr)**

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : [apo@cdg52.fr](mailto:apo@cdg52.fr)

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.